

ULTIMATUM

POUR UN SYSTÈME PUBLIC, LIBÉRONS-NOUS DU PRIVÉ!

Manifeste de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !

À bas le règne du marché !

Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.

Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif.

Nos droits sociaux charcutés !

L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire bernier ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.

Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.

Le privé c'est la précarité !

La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.

L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par

conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !

Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.

Des solidarités à construire !

Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.

Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.

Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, Sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales.

Signez et endossez le manifeste en ligne, au www.nonauprive.info



LE PRIVÉ ET LE PROFIT : UNE PRIORITÉ POUR LES GOUVERNEMENTS

Par Laurent Corriveau

Les spéculations boursières à la recherche d'un rendement maximum pour les entreprises ont mené à la crise économique que nous connaissons. Cette crise a pris une telle ampleur que le gouvernement américain, à l'encontre de sa logique néolibérale, a décidé d'intervenir dans l'économie avec un plan d'aide aux grandes institutions financières.

Un cadeau de l'État aux banques payé à même les impôts!

Le plan d'aide de George W. Bush aux grandes banques totalise 250 G\$ du plan général de sauvetage de 700G\$. Cette somme servirait presque uniquement à l'achat de titres boursiers. Cette mesure était supposée faire en sorte que les banques recommencent à accorder des prêts aux contribuables américains, afin de stimuler la consommation. On parle actuellement d'une nationalisation partielle des banques américaines et on se trompe... Les contribuables américains n'ont gagné aucun contrôle sur les banques qui sont libres de dépenser cet argent comme elles l'entendent.

Chez Morgan Stanley, il semble que ces gains inattendus vont servir à payer les primes de bonus. Citigroup a laissé entendre que les 25 milliard de dollars reçus allaient servir à racheter d'autres banques.

C'est d'autant plus alarmant que Washington veuille que seules survivent les grandes institutions financières qui gèrent trop de capitaux pour faire faillite et qui bénéficieront automatiquement du plan de sauvetage en cas de besoin. De plus, John Thain, l'administrateur général de Merrill Lynch, a déclaré à des analystes « qu'au moins jusqu'au prochain trimestre, ça ne va être qu'un coussin d'amortissement. »¹ Pendant ce temps, le gouvernement américain en est réduit à supplier les banques de consacrer ne serait-ce qu'une infime portion de l'argent des contribuables à l'octroi de prêts. Ces derniers sont officiellement la raison derrière l'ensemble de ce programme qui réellement ne ferait qu'agrandir d'autant plus l'endettement et la précarité de la population.

L'État à la rescousse de la population ou des grandes corporations?

Les États-Unis, avec ce plan, sont devenus une compagnie d'assurance pour Wall-Street, puisant leurs fonds d'aide à même les poches de ceux et celles qui seront vraiment touché-e-s par la crise économique qui s'annonce. Le problème est que les autorités ne remettent aucunement en question le système qui a mené à cette crise, elles ne tentent que de le redémarrer sur des bases identiques.



Québec Inc.

Chez nous, au Québec, Jean Charest suit la piste des partenariats public-privé (PPP) et s'appuie sur la crise mondiale pour mettre de l'avant sa stratégie de vente de la propriété collective des Québécois et Québécoises. La mauvaise foi du privé inhérente à sa logique du profit nous a déjà été démontrée dans le premier projet de PPP pour l'autoroute 25. On nous avait rassuré-e-s quant à la transparence à toute épreuve de ces projets, cependant il vient avec le contrat pour l'autoroute 25 une clause de confidentialité de deux pages et demie. D'ailleurs, le nom du promoteur nous est encore inconnu puisqu'il est biffé dans les contrats au crayon noir. Il est surprenant d'apprendre que la corporation en question, Concession A25, présentée jusqu'ici comme le promoteur officiel, est une société créée en vertu des lois québécoises. Cette dernière est représentée au contrat par «un de ses commandités», ce qui implique qu'il y en a au moins deux, Concession A25 Financement 2 ltée, une société créée cette fois en vertu des lois fédérales. Pour le deuxième partenaire, c'est celui qui est biffé des contrats auxquels nous avons accès.

L'éducation n'y échappe pas!

La logique de maximisation du profit des entreprises qui se retrouve dans les PPP, est la même que l'on retrouve dans le système d'éducation. L'État, en se désengageant de la sphère publique et en laissant délibérément la place aux entreprises privées, contribue à la précarité des travailleurs et travailleuses. En effet, ces entreprises offrent des conditions de travail souvent médiocres si on les compare à celles offertes aux employé-e-s de l'État. De plus, l'éducation en tant que telle est de plus en plus orientée vers les besoins du marché. Les entreprises privées présentes sur les conseils d'administration ne font d'ailleurs qu'orienter la mission de l'éducation en fonction de leurs intérêts. Ceci, en finançant les programmes d'études dits « rentables » et en sous-finançant les domaines dits « non-rentables ».

Dans un discours aux militants et aux militantes de son parti, le premier ministre Charest a dit qu'il entend « favoriser le

financement de l'éducation notamment grâce à des partenariats public-privé »². C'est pourquoi l'ASSÉ revendique :

-Une démocratisation des instances décisionnelles et académiques au sein des établissements d'enseignement, et ce, dans une perspective de réappropriation de nos services publics.

-Un réinvestissement massif et public dans les institutions d'éducation post-secondaire.

Elle se positionne aussi contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques.

1. THAIN, John A., <http://www.france.attac.org/spip.php?article9182>, (site consulté en novembre 2008).

2. CHAREST, Jean, <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/communiqués/documents/PPP-IEfinal.pdf> (site consulté en novembre 2008).

Pour nous joindre :
(514) 390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca

Le Comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca

Le Conseil exécutif :
executif@asse-solidarite.qc.ca